

## BAC PRO en 2 ans

### Conduite et Gestion d'une Entreprise Hippique

#### • Objectifs de la formation

- ⇒ Diplôme de niveau IV du Ministère de l'Agriculture.
- ⇒ Acquisition d'une qualification professionnelle dont l'objectif est l'insertion professionnelle en tant que :
  - Ouvrier et Employé hautement qualifié dans des élevages ou établissements valorisant des jeunes chevaux - Technicien de grosses structures (Elevage, Commerce, Industrie) – Eleveur - Eleveur-entraîneur,
  - Chef d'entreprise
- ⇒ Obtention possible des aides à l'installation.
- ⇒ A l'issue de la formation, l'apprenti pourra préparer le BP JEPS en 1 an,
- ⇒ Pour celui qui présentera un très bon dossier, il lui sera possible d'envisager la poursuite d'études vers le BTS "Productions Animales" - support équin ou vers un autre BTS du secteur Production (ACSE, ...)

#### • Conditions d'admission

- ⇒ Provenir de la Seconde Professionnelle – Productions Animales,
- ⇒ Etre titulaire du BEPA "Activités Hippiques" spécialité : Entraînement du cheval de compétition, accompagnement de randonnées équestres ou Conduite des Productions Agricoles (support équin), ;: *ou être issu d'une classe de 1<sup>ère</sup> ou être titulaire d'un CAPA dans une spécialité en relation directe avec celle du Bac Pro, sachant qu'il faudra obligatoirement justifier d'un très bon dossier scolaire.*
- ⇒ Avoir un niveau d'équitation suffisant pour maîtriser les techniques de valorisation des chevaux
- ⇒ Avoir moins de 26 ans
- ⇒ Justifier d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise habilitée, située dans le quart Nord-Ouest de la France,
- ⇒ L'admission définitive est déterminée par l'étude du dossier de pré-inscription suivi d'un entretien avec un formateur (courant du mois de mai)

#### • Modalités d'inscription

- ⇒ Envoi du dossier d'admission complété (*bulletins des 2 dernières années, justifier autre diplôme*) qui sera étudié par l'équipe pédagogique, suivi d'un entretien avec un formateur.

#### • Organisation de la formation

La formation se déroule en 2 ans.

Le contrat d'apprentissage peut débuter à partir de juillet de la 1<sup>ère</sup> année de formation. Le 1<sup>er</sup> regroupement au CFA a lieu en septembre.

La formation se répartit comme suit :

- ⇒ **Entreprise** : 55 semaines + 10 semaines de congés payés,
  - ⇒ **CFA** : 39 semaines soit 1 346 heures de formation générale et technologique
- avec une alternance générale de 2 semaines en entreprise et 2 semaines au CFA et une interruption des cours en juillet et août de l'année N+1.

Si l'entreprise et son environnement ne permettent pas de réunir tous les éléments nécessaires pour le rapport évalué lors de l'examen final, un stage sera à effectuer dans une entreprise différente de l'entreprise d'accueil.

Le **CFA** doté d'installations performantes s'appuie sur :

- Son exploitation hippique avec une cavalerie de 40 chevaux qui permettent de compléter les apports techniques acquis en entreprise

La relation CFA/Entreprise est assurée par :

- **Le formateur – tuteur de l'apprenti**. Celui-ci se rend en entreprise à raison d'une fois par an.
- **Le livret de liaison** : Suivi permanent des 2 lieux de formation

## • Contenu de la formation sur les 2 années.

1<sup>ère</sup> année = 646 heures et 2<sup>ème</sup> année 700 heures

| Enseignement général                                  |       |   |       |
|---|-------|---|-------|
| EG1 – Connaissance et pratique de la langue française | 130 h | EG3 – Education Physique et Sportive  | 82 h  |
| EG1 – Connaissance du Monde Contemporain              | 80 h  | EG4 – Interprétation et traitement de données                                 | 135 h |
| EG1 – Education socioculturelle et communication.     | 78 h  | EG4 - Connaissance des systèmes vivants.                                      | 62 h  |
| EG2 – Connaissance et pratique de l'Anglais           | 97 h  | EG4 - Eléments de chimie du vivant, du sol et de l'environnement. Energétique | 63 h  |
| <b>Total heures</b>                                   |       | <b>727 h</b>  |       |

| Enseignement Professionnel |              |
|----------------------------|--------------|
| EP1 – Sciences Economiques | 163 h        |
| EP2 – Zootechnie           | 139 h        |
| EP3 – Hippologie           | 20 h         |
| EP3 - Agronomie            | 42 h         |
| EP3 - Equitation           | 66 h         |
| EP3 – Agroéquipement       | 35 h         |
| Pluridiscipline            | 83 h         |
| <b>Total heures</b>        | <b>548 h</b> |

| Autres              |             |
|---------------------|-------------|
| Remise à niveau     | 36 h        |
| Stage collectif     | 35 h        |
| <b>Total heures</b> | <b>71 h</b> |

*\*Horaires indicatifs*

## • Structure de l'examen

L'examen est obtenu pour :

- ◆ 50 % en Contrôle en Cours de Formation (CCF)
- ◆ 50 % en épreuves terminales de fin de cycle (1 épreuve d'expression et de monde contemporain, 1 épreuve mathématiques et sciences physique, 1 épreuve sciences appliquées et technologie, 1 épreuve formation en milieu professionnel : oral s'appuyant sur un rapport)

Version 2011



Fonds social européen

